

FORMATION d'INTERVENANT
en
ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES
et
SUPERVISION
2020/2021

ARGUMENTAIRE



Se former est un préalable indispensable à l'animation des groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) et également à la conduite d'entretiens de Supervision, individuelle ou collective.

En effet, les pratiques professionnelles dans le champ de la médiation, du travail social, juridique ou sanitaire, sont d'une grande complexité mettant en œuvre de nombreux paramètres, qu'ils soient individuels, groupaux, contextuels, subjectifs, méthodologiques ou théoriques.

L'intervenant auprès de ces groupes ou personnes doit donc se doter d'un cadre d'intervention, de références conceptuelles, de méthodologie et d'outils en adéquation aux exigences des professionnels praticiens.

C'est ce que propose l'Association AMORIFE International avec un dispositif de formation comprenant 112 heures pouvant être complété par deux options :

- a- un approfondissement à la conduite des séances de supervision individuelle : 21 heures ;
- b- un cursus post-formation de supervision afin d'accompagner vos premières expérimentations de mise en œuvre auprès des groupes. Ce cursus sera construit en fonction des besoins de chacun. Il se déroulera en individuel ou en duo, dans l'année qui suivra votre certification. Prévoir entre trois et huit heures sur 12 mois.

1/ PUBLIC

Médiateurs, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux et médico-sociaux, avocats, juristes, directeurs des ressources humaines, psychologues.

2/ CONDITIONS d'ACCÈS : PRÉREQUIS

- Être en possession d'un Diplôme de Niveau II (équivalent licence - Bac +3 minimum)
- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans l'un des métiers cités ci-dessus, paragraphe 1/
- Une expérience d'analyse des pratiques professionnelles dans son activité est bienvenue mais non obligatoire.

3/ ADMISSION

Sur dossier : CV, lettre de motivation, copie des diplômes, fiche inscription complétée (annexe 1)
Réponse garantie dans les quinze jours suivant la réception de votre demande.

Cas particuliers : entretien téléphonique, en visioconférence ou en présentiel avec le/la (ou les) responsable(s) de la formation.

4/ VOLUME HORAIRE

a/ Formation de base de 112 heures

16 journées de 7 heures : 2 modules de 3 jours et 5 modules de 2 jours.
Planning prévisionnel en annexe 3

b/ Formation approfondissement à la conduite des séances de supervision individuelle

3 journées de 7 heures : 1 module de 3 jours
Planning prévisionnel en annexe 3

5/ VALIDATION

Formation de base et formation approfondissement

Par votre présence obligatoire sur l'ensemble des modules. Une fiche de présence par demi-journée doit obligatoirement être signée par les participant(e)s.

Une évaluation continue de la participation/implication sur l'ensemble du cursus formatif sera effectuée oralement par chaque intervenant(e) auprès des responsables de formation à la fin de leur intervention. En cas de difficultés, un entretien individuel sera organisé avec l'intervenant(e) et un(une) responsable de formation en votre présence.

6/ OBJECTIFS

- 1- Acquérir les compétences spécifiques de la posture d'intervenant en APP et d'intervenant en Supervision
- 2- Développer ses connaissances sur la dynamique des groupes dans le contexte de l'APP



- 3- Acquérir des méthodes adéquates pour mettre en œuvre concrètement le travail d'APP et de Supervision selon l'option choisie
- 4- Élaborer son positionnement à la lumière des expériences vécues ou apportées par d'autres.
- 5- Acquérir et approfondir son positionnement professionnel dans le cadre des supervisions individuelles avec le module d'approfondissement.

7/ CONTENUS

1 - Élaboration du positionnement d'intervenant en APP et en Supervision

- les définitions, conceptions, de l'analyse des pratiques professionnelles et ses contextes d'application ;
- le positionnement adéquat entre intervenant, animateur, formateur, expert ; l'élaboration du cadre d'intervention de l'intervenant en APP ;
- les positions éthiques, déontologiques, les systèmes de valeurs et les relations avec les commanditaires ;
- la conception de son propre projet d'intervenant en APP : référentiels théoriques, méthodologiques et outils de mise en œuvre ;
- la posture spécifique en supervision individuelle avec le module d'approfondissement.

2 - Le groupe et sa dynamique

- les fondamentaux constitutifs d'un groupe, le fonctionnement groupal inconscient ;
- la dynamique des groupes : les mouvements, les interactions, leur élucidation, leur impact dans le moment même de la situation présentée et dans son suivi ;
- l'animation et les fonctions de l'animateur du groupe : accueillir les demandes, réguler la parole, faire progresser l'analyse des situations, organiser l'étape d'évaluation ;
- les situations de crise et de conflit au sein du groupe : compréhension des enjeux, attitudes et méthodes de résolution, effets de la crise sur la suite de la vie du groupe.

3 - La connaissance des contextes environnementaux et institutionnels

- introduction à la sociologie des organisations : s'initier à une réflexion sociologique pour mieux comprendre les logiques des acteurs au sein des organisations ;
- se sensibiliser à analyser les comportements individuels et collectifs dans les organisations de travail ;
- développer sa capacité d'attention aux conséquences sur les individus et les groupes dans les structures de travail.

8/ METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie adoptée repose sur une grande interactivité et sur la construction commune des éléments de réponses à élaborer, grâce à un entrecroisement d'apports théoriques des intervenants et d'échanges avec les participants. Ces interactions seront nombreuses et une grande attention sera portée aux questions, expériences et éventuelles difficultés exprimées. Des mises en situation et exercices divers viendront compléter ce dispositif.



Cette modalité pédagogique au plus près des membres du groupe permet une adéquation plus grande avec les besoins des participants. Elle facilite l'intégration des données théoriques qui prennent ainsi plus facilement du sens et leur place dans la pratique de chacun.

Le module d'approfondissement inclut des mises en situation en face à face afin d'étudier les effets miroir.

9/ LES INTERVENANTS

Des intervenants expérimentés en analyse des pratiques professionnelles et supervision, des psychologues, sociologues, juristes et autres spécialistes reconnus constitueront le panel des formateurs.

Plusieurs intervenants viendront donner des éclairages conceptuels et des éléments de compréhension sur la sociologie des organisations et les organisations de travail, le contexte juridique des situations de travail, les éléments de base d'une approche psychanalytique et d'une approche systémique.

Liste non exhaustive de nos intervenants en annexe 4.

10/ TARIFS

a/ Formation de base de 112 heures

Financement personnel : 2.250,00 € nets de taxes*
Possibilité de paiement en trois fois

Financement employeur ou OPCO : 3.000,00 € nets de taxes*
Dossier de prise en charge à remplir impérativement (annexe 2)

b/ Formation approfondissement supervision individuelle de 21 heures

Financement personnel : 690,00 € nets de taxes*
Possibilité de paiement en trois fois

Financement employeur ou OPCO : 790,00 € nets de taxes*
Dossier de prise en charge à remplir impérativement (annexe 2)

**Exonération de la TVA - Article 261-4 4^{ème} du CGI*

Dans le cas d'une prise en charge totale des deux formations par votre employeur, un seul dossier de prise en charge est à remplir en cochant simplement la case d'inclusion du module d'approfondissement.

Dans le cas d'un financement personnel des deux formations, il est possible de regrouper le paiement, soit 2.940,00 € avec un acompte de 20 % à l'inscription, soit 588,00 €. Les autres conditions tarifaires sont identiques.



c/ Cursus post-formation de supervision

c-1/ Supervision individuelle

Tarif horaire individuel net de taxe, frais inclus	120,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation	150,00 €

c-2/ Supervision en duo

Tarif horaire pour le duo (soit 95,00 € par personne)	190,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation pour un duo (prise en charge individuelle : 125,00 €)	250,00 €

11/ LES RESPONSABLES DE FORMATION

Responsabilité Pédagogique : Joëlle PIOVESAN
Responsabilité Administrative : Claudio JACOB

12/ LIEU de la FORMATION

En fonction du nombre de participants, le lieu de la formation peut être modifié. Dans tous les cas, celle-ci a lieu dans la ville de DOLE. L'indication exacte du lieu de la formation vous sera communiquée dès la réception des bulletins d'inscription.

Accès en train :

- TGV Dole/Paris
- TGV Dole/Lausanne
- TER Dijon/Dole/Besançon

Accès en voiture :

- A36 Beaune/Dole/Mulhouse
- A39 Lyon/Dole/Dijon
- D905 Dijon/Dole/Genève
- D673 Besançon/Dole/Chalons sur Saône

13/ SECRÉTARIAT

Madame Dominick MONTEIL

14/ CONTACT

secretariat@amorifeinternational.com

+33 683 831 476

